la lettre d'AMU

Aix*Marseille université

Aix*Marseille université
Initiative d'excellence

Janvier 2017 - n°47

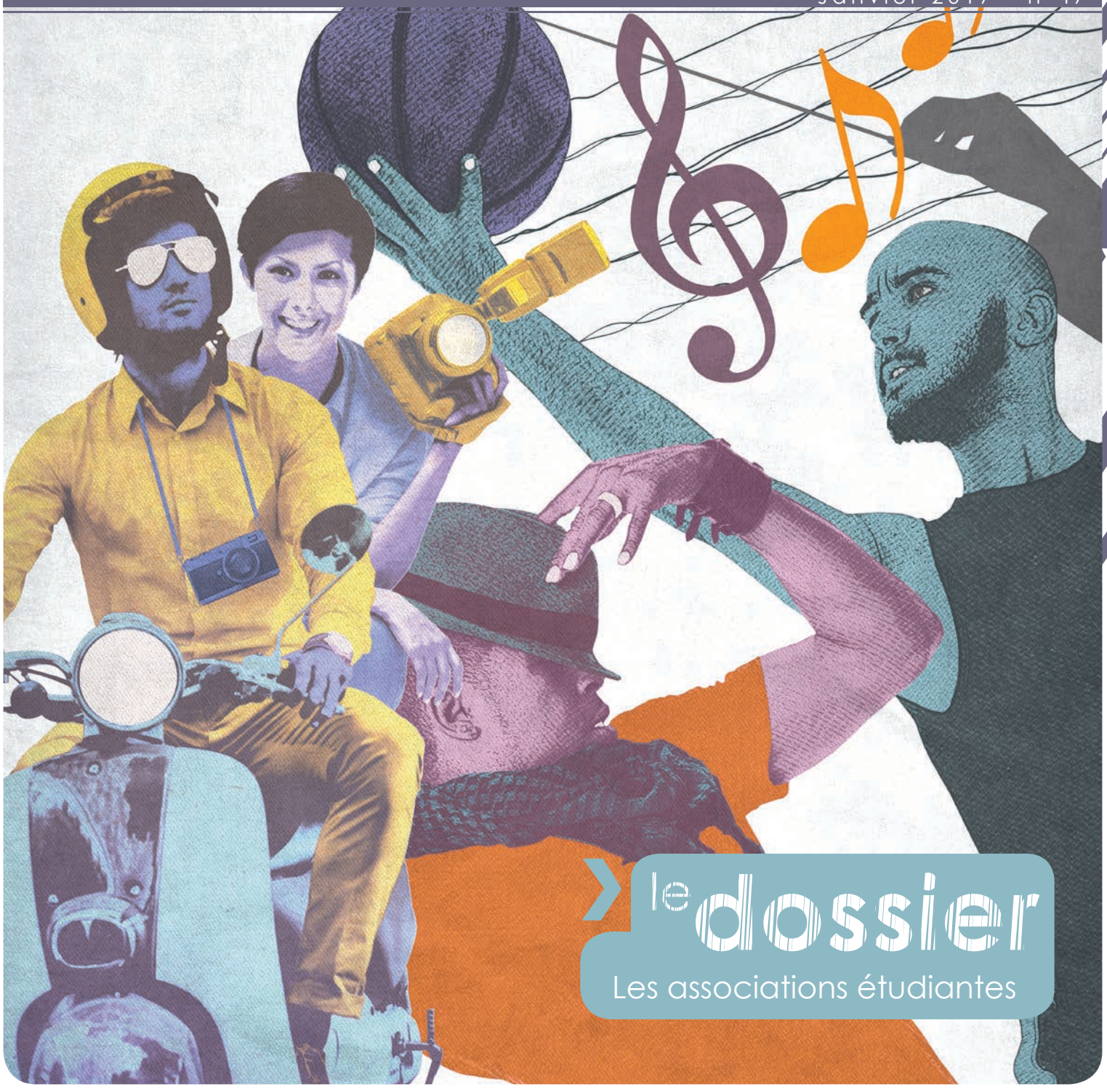

le dossier

Les associations étudiantes

sommaire

Le dossier p.04
- AMU, un tissu associatif large p.04

La vie des Conseils p.12
- Décisions des conseils p.12

Au cœur des campus p.16
- un amphithéâtre baptisé en l'honneur de Fernand Boulan p.16
- Soirée des champions : les étudiants sportifs à l'honneur p.17

Métiers p.18
- Chargés des marchés publics p.18

À l'honneur p.20
- Pascal Chanez p.20
- David Grojo p.21
- Virginie Chamard & Jérôme Wenger p.22

La vie des labos p.24
- Publication de Chantal Aspe, André Gilles et Marie Jacqué .. p.24
- Publication de Benedetto Piccoli et Francesco Rossi p.25
- Publication de Nicolas Bonod et Julien Proust p.25

La science pour tous p.26
- Le projet M-CUBE : une innovation de rupture p.26

Ensemble p.28
- Une année 2017 sous le signe de la convivialité p.28

Paroles d'experts p.30
- La grippe aviaire est de retour p.30

Brèves p.32

Directeur de la publication : Yvon BERLAND / Directeur de la rédaction : Patrice VANELLE
Rédactrices en chef : Delphine BUCQUET, Aude CASTILLE / Conseiller : José SAMPOL
Rédaction : Claudie GALNON, Franck GONZALEZ /
Infographistes : Frédéric ESCALIER, Isabelle ROULET, Rémi MOLLARD. / Conception graphique : Amandine COMTE / Imprimerie Aix-en-Provence : Direction déléguée à l'exploitation et à la logistique - Pilotage des systèmes d'impression - Franck Esménard

Aix-Marseille Université - 58 bd Charles Livon - 13284 Marseille Cedex 07
Tél. : 04 91 39 65 00 - Fax. : 04 91 31 63 74 / dircom-contact@univ-amu.fr / www.univ-amu.fr
CPPAP N° 0904 B 05378 / Tirage : 3 220 ex. / Dépôt légal : janvier 2017 / ISSN : 2259-2091
Toute représentation ou reproduction intégrale ou partielle faite sans le consentement de l'auteur ou de ses représentants est illicite (art. A du Code de la Propriété Intellectuelle).

Illustration en couverture : Rémi Mollard

Sophie Lamouroux et Valentin Pedotti

Vice-Présidente Vie étudiante, Vice-Président Etudiant

Aix-Marseille Université est la plus grande université francophone de par le nombre de ses personnels, son budget et ses étudiants : près de 76 000 répartis sur 5 grands campus. Si c'est un atout, c'est aussi un défi. Celui de leur offrir la meilleure formation, les meilleurs débouchés professionnels, les meilleures conditions d'études et de recherche, tout en leur permettant de vivre leur parcours dans un environnement privilégié et d'instaurer un sentiment d'appartenance fort à l'Université.

La vie d'un étudiant prend corps à travers ses études mais aussi dans le cadre d'une vie étudiante. Les campus sont autant d'espaces de vie, d'échanges, de convivialité et donc d'expériences nouvelles. Les différents Bureaux de la vie étudiante – Mission handicap créent un lien entre les étudiants et l'Université en accompagnant et en encourageant le développement des activités et des initiatives étudiantes en périphérie de leurs études. Ils accueillent tous les étudiants en organisant les conditions adéquates de leur cursus. Espaces d'information sur les démarches à accomplir à l'université, ils sont l'interlocuteur dédié des associations étudiantes en leur apportant une aide dans leur fonctionnement et en soutenant leurs projets. En collaboration avec les composantes, les services d'AMU et le CROUS participent aussi à l'animation des campus par la mise en œuvre d'activités artistiques, culturelles, sportives, solidaires, citoyennes… et l'organisation d'événements singuliers comme le Printemps des Associations.

La vie étudiante est un enjeu central du projet d'établissement. Si beaucoup a été fait, il reste encore à faire ! Mais, riche de ses étudiants, de ses associations étudiantes et consciente de ses missions de service public, Aix-Marseille Université poursuit résolument son action afin d'offrir une vie étudiante stimulante, audacieuse et attractive pour tous.

AMU, un tissu associatif large

Avec 76 000 étudiants répartis sur 5 grands campus et 58 sites, Aix-Marseille Université est une terre prospère en initiatives et projets étudiants. La majeure partie de ces actions émane des associations, que l'université soutient et accompagne tout au long de l'année. AMU compte aujourd'hui 150 associations étudiantes, autour de nombreux domaines : politique, communautaire (étudiants et anciens étudiants), promotionnel (rayonnement d'un diplôme ou formation), sportif, culturel et humanitaire.
Présentes sur tous les campus, elles participent à l'animation des sites, au dynamisme de la vie étudiante et au rayonnement de l'université.

Consciente de l'intérêt et de l'importance de l'action associative, AMU favorise sa création et son développement. En 2012, une Charte des associations étudiantes a été mise en place, dans l'objectif d'instituer un cadre à la création d'associations au sein d'AMU, permettant leur essor et assurant leur développement.

Cette démarche résulte de la volonté d'AMU de permettre à ses étudiants de contribuer à la vie des campus, de leur donner les clés pour s'y investir et concrétiser leurs idées. Aussi, favoriser la prise d'initiatives constitue une expérience formatrice, notamment en termes de gestion de projets. La Charte des associations étudiantes constitue ainsi la base fondatrice de la structure associative au sein d'AMU.

Le BVE-Mission handicap, relais des associations

Structurellement, Aix-Marseille Université dispose des ressources nécessaires pour soutenir et encadrer l'ensemble des associations. Garants de l'animation sur les sites universitaires, les Bureaux de la vie étudiante-Mission handicap (BVE-MH) constituent un interlocuteur privilégié pour les associations, qu'ils accompagnent dans toutes leurs démarches, de la création à la mise en place d'actions, en passant par les demandes de subventions.

Rattachés au pôle Vie étudiante de la Direction des études et de la vie étudiante (DEVE), les BVE-MH assurent la vitalité du tissu associatif, en relayant les différentes aides proposées par l'université, essentielles au bon fonctionnement des associations.

Le traitement de ces demandes exige une forte mobilisation et réactivité des personnels des BVE-MH, pour ne pas entraver la mise en œuvre de projets, d'autant plus que certaines sollicitations interviennent tardivement. Il s'agit essentiellement de soutenir l'organisation de manifestations.

En effet, les BVE-MH constituent l'interface avec les services d'AMU impliqués dans la gestion événementielle, en particulier la Direction hygiène sécurité environnement (DHSE), en charge de la prévention des risques, et la Direction d'exploitation du patrimoine immobilier et de la logistique (DEPIL), en charge des aspects logistiques (prêt de matériels, mise à disposition de salles, etc.). Ainsi, le rôle des BVE-MH est également de retenir l'attention des étudiants au bon moment, pour anticiper les contraintes dues au respect de la réglementation.

Un cadre administratif existe autour des associations, pour leur permettre de prospérer et de porter leurs actions efficacement.

Maud Parent

Présidente de l'Association des étudiants en médecine de Marseille (AEM2)

AEM2, une association sur tous les fronts

« L'AEM2 représente depuis 1993 les étudiants de médecine de la 1ère à la 6ème année d'étude. Nous travaillons aussi bien au niveau local que national, notamment en collaboration avec l'Association nationale des étudiants en médecine de France. Notre objectif : accompagner les étudiants sur tous les aspects de leur parcours universitaire, en englobant l'ensemble des facettes de la vie étudiante. Nous avons un pôle Santé globale et solidarité, au sein duquel nous participons à des actions comme Noël dans les hôpitaux, l'Hôpital des Nounours, ou le Téléthon. Au niveau national, nous sommes d'ailleurs l'association étudiante ayant récolté le plus de fonds pour le Téléthon en 2016, avec 46 500 euros obtenus en 3 semaines. Via notre pôle d'échange, nous favorisons la mobilité internationale entre étudiants de médecine, dans le cadre des études ou d'un stage. Plus de 100 pays participent à ces échanges cliniques bilatéraux. AEM2 intervient également dans l'aide aux études : nous facilitons la prise de cours, instaurons des partenariats pour obtenir des livres à moindre coût, et réalisons des guides pour les étudiants en 2ème année. A la manière d'un BDE, nous animons aussi la vie étudiante, par l'organisation de soirées, galas et week-ends d'intégration. »

Chiffres-clés :

150
associations étudiantes

7
antennes BVE-MH :

- **Aix secteur Lettres** (3 agents Pôle vie étudiante)
- **Aix secteur Droit** (2 agents)
- **Marseille Centre - site Saint-Charles** (2 agents)
- **Marseille Centre - site Canebière** (1 agent)
- **Marseille Timone** (2 agents)
- **Marseille Luminy** (2 agents)
- **Marseille Etoile** (2 agents)

~250
demandes de subventions d'associations étudiantes par an

50
dossiers de demandes de subvention pour la création et fonctionnement en 2015-2016

650 000 €
de budget annuel pour le FSDIE et ses 2 volets : « social » et « projets »

De nombreux dispositifs d'aides

Aix-Marseille Université déploie de nombreuses aides à destination des associations étudiantes, financées par le Fonds de solidarité et de développement des initiatives étudiantes (FSDIE), *via* son volet « Projets ». Le FSDIE « Projets » finance des projets étudiants - notamment associatifs - sur et en dehors des campus, dans une large variété de domaines : culturel, sportif, social, éducatif, citoyen, humanitaire, environnemental, de la santé ou du handicap. Le fonds est constitué par la collecte réalisée en début d'année universitaire, sur une partie des droits d'inscriptions à Aix-Marseille Université, avec 16€ prélevés aux étudiants non-boursiers. *Via* les associations, ce montant est indirectement réinvesti dans la vie du campus, contribuant au bien-être de l'étudiant à l'université : l'argent des étudiants revient ainsi aux étudiants. Chaque demande de subvention est étudiée, discutée et validée par la commission FSDIE, qui se réunit une fois par mois.

Camille Nagellen
Présidente d'Aix'Ode

Aix'Ode sort les étudiants du cadre strict des études

« Créée il y a 8 ans par des étudiants de la faculté de Lettres d'Aix-en-Provence, notre association dynamise la vie étudiante au sein de la faculté, fédère une communauté et l'anime, par des soirées et des événements culturels et sportifs. Nous organisons une soirée d'intégration, des galas, des voyages... événements fédérateurs, très appréciés des étudiants ! Sur les plans culturel et sportif, nous portons un concours photo, un tournoi de footsal et coorganisons le Trophée Sylvain Fabre avec le BDE de la faculté de Droit, en hommage à un joueur décédé il y a 4 ans. Ce trophée voit s'opposer chaque année l'équipe de rugby de la fac de Lettres au XV de Droit, dans un esprit festif, avec ce qu'il faut de rivalité ! Certains projets associatifs revêtent ainsi une dimension collective, à l'image de la soirée de gala, organisée avec l'appui des autres associations de la faculté, qui a rassemblé l'an dernier près de 900 participants. Naturellement, notre association se renouvelle d'année en année, au fil des promotions successives. Cela permet d'avoir de nouvelles têtes, ainsi que des idées neuves ! »

Les associations étudiantes, une force fédératrice pour AMU

Plusieurs dispositifs reposent ainsi sur le FSDIE. En premier lieu : l'aide au fonctionnement et à la création des associations. Inscrite dans la Charte des associations, cette subvention de 300€ est accordée à toutes les associations qui en font la demande sous réserve de fournir certains documents comme le bilan moral et financier de l'année N-1 pour l'aide au fonctionnement. Cette aide s'adresse aussi bien aux associations nouvellement créées qu'à celles déjà actives l'année précédente. L'université prend également en charge les demandes de domiciliation et d'hébergement. Obligatoire dans le cadre de la déclaration publique à la Préfecture, à l'instar de l'immatriculation, la domiciliation (ou élection de domicile) consiste simplement à indiquer le lieu où l'association est légalement implantée. Les associations étudiantes ont ainsi la possibilité d'être domiciliées au sein d'un BVE-MH dans l'une des 7 antennes (Luminy, Etoile, Timone, Canebière, St Charles et 2 sur Aix-en-Provence). Ces demandes sont à l'appréciation des responsables de sites et composantes, généralement enclins

« L'association est la convention par laquelle deux ou plusieurs personnes mettent en commun, d'une façon permanente, leurs connaissances ou leur activité dans un but autre que de partager des bénéfices. Elle est régie, quant à sa validité, par les principes généraux du droit applicables aux contrats et obligations »

Article 1 de la loi du 1er juillet 1901 relative au contrat d'association.

à accorder des locaux, les associations participant grandement à la vie étudiante de la composante. Si l'attribution d'un local est de droit (mais elles doivent en faire la demande), pour les associations ayant des représentants étudiants élus dans les conseils centraux d'AMU, les autres associations doivent remplir un dossier sur lequel est sollicité l'avis du Directeur de l'UFR (ou délégataire).

Cette demande est ensuite visée par le Vice-Président Étudiant, la Vice-Présidente déléguée à la Vie étudiante et le Vice-Président Formation. Ces différentes démarches sont effectives pour une année universitaire et doivent être renouvelées chaque année. Elles sont exclusivement réalisables en ligne, *via* le service « télé-demandes » d'AMU.

Une fois les associations créées, dûment domiciliées et en parfait ordre de marche, elles peuvent soumettre leurs projets à la commission FSDIE, en vue d'obtenir des financements spécifiques. Plusieurs critères sont à satisfaire :

- participer à l'amélioration de l'image d'AMU ;
- contribuer au rayonnement d'AMU ;
- animer positivement la vie du campus ;
- constituer un projet fédérateur.

Les projets déjà réalisés, intégrés dans les travaux d'enseignement, ou concernant le financement d'un voyage, d'une soirée ou d'un gala hors du contexte universitaire sont d'emblée exclus des critères de financement établis par la commission. Durant ce processus, les personnels des BVE-MH prêtent main forte aux étudiants, dans la conception du dossier, puis dans sa mise en œuvre.

Les associations étudiantes, une exception dans le paysage

Seule une poignée des 150 associations étudiantes participe activement à l'animation de la vie étudiante. Le tissu associatif étudiant est un environnement en

Alice Augonnet
Présidente du BDE Droit Aix

Le BDE Droit Aix, une association aux actions diversifiées

« En 1995, des étudiants de la faculté de droit d'Aix-en-Provence décident de créer une association, un Bureau des étudiants (BDE), afin d'animer le campus et la vie des apprentis juristes aixois. 22 ans plus tard, nous sommes plus de 110 adhérents ! Nous continuons nos missions, tout en accroissant le nombre de nos événements. Aujourd'hui, on touche plus de 10 000 étudiants, mais nous mettons un point d'honneur à ouvrir nos actions à tous les étudiants. De la journée à la soirée d'intégration en passant par le gala de fin d'année, l'association rythme la vie des étudiants, pour plaire à tous : événements festifs, projets culturels (ciné-club, club d'œnologie) et solidaires (Téléthon, lutte contre le cancer du sein). Nous représentons également les étudiants au sein des différents conseils des facultés, et les accueillons quotidiennement dans notre local. Le second semestre sera marqué par notre concours d'éloquence Démosthène, qui aura lieu du 23 janvier au 2 février, suivi de notre traditionnel spectacle des Rachimbourgs, le 23 mars prochain. Issu d'une tradition de plus de 90 ans, traduite par un spectacle satirique sur la faculté et ses professeurs, les Rachimbourgs se tiennent une fois par an dans l'amphithéâtre Portalis. C'est l'un de nos plus gros événements de l'année ! »

effet complexe, principalement du fait du calendrier universitaire. Les associations étudiantes sont confrontées chaque année à la même difficulté : assurer la pérennisation de leur structure. Au fil des promotions qui se succèdent, elles enregistrent inévitablement des départs, et doivent renouveler leurs effectifs en conséquence, notamment avec de nouveaux entrants à l'université. La base même de la structure est mise à l'épreuve, et le Bureau de l'association doit trouver et former de nouveaux secrétaires, trésoriers, voire un nouveau Président. Certaines associations perdurent, à l'instar de l'association AEM2 créée en 1993 (*cf.* témoignage p.5), d'autres s'interrompent avant de trouver un souffle nouveau, et quelques-unes disparaissent, remplacées par de nouveaux projets, à l'instar des Neuronautes (*cf.* p.10). L'action d'AMU est ainsi essentielle, pour vitaliser cet ensemble, parfois fragile.

Les projets associatifs sont, quant à eux, toujours aussi nombreux : les étudiants partent, mais les idées restent ! Certains événements sont même devenus des rendez-vous incontournables, véritables temps forts de l'année universitaire, comme les Rachimbourgs, organisés par le Bureau des étudiants (BDE) de Droit (*cf.* p.8). L'événement est né dans les années 20, d'une simple anecdote lors d'un cours d'histoire, au sujet du tribunal des Rachimbourgs, autorité médiévale. Le récit du professeur a beaucoup amusé les étudiants, qui ont décidé d'organiser une fête en cet honneur. Aujourd'hui spectacle satirique, les Rachimbourgs se sont également manifestés par l'organisation de grandes fêtes, de défilés, mais aussi par de simples cris en amphithéâtre.

D'autres initiatives permettent à l'université de rayonner en dehors des campus, à l'image de la participation d'AMU au Challenge du monde des grandes écoles et universités (CDMGE), coordonnée par une association étudiante et soutenue par le FSDIE. Portée par l'association Sémélé, l'équipe représentant AMU avait, pour sa troisième participation, remporté

Dorian Pillet

Responsable de communication du Bureau des sports STAPS

BDS STAPS, du sport et des projets

« Dynamiser la vie étudiante est la vocation de notre association, composée de quinze bénévoles. Dans cette perspective, nous proposons un riche panel d'activités à nos 500 adhérents. Par exemple, des créneaux sportifs sont mis en place tout au long de l'année pour nos adhérents, avec une quinzaine de sports proposés. Nous portons également de nombreux événements, comme la Journée du handicap, organisée en mars 2017 pour la onzième année consécutive. C'est un événement auquel nous tenons beaucoup, car il fédère 200 personnes en situation de handicap et 1000 étudiants. S'ajoute à cela la Nuit du sport qui, deux fois par an, rencontre toujours un vif succès. Cet événement est le reflet des valeurs que nous essayons de transmettre quotidiennement aux étudiants : faire du sport tout en s'amusant. Notre prochain grand rendez-vous est le Hand stud'game, le 25 mars prochain, sur Aix-en-Provence. Pour démarrer l'année Marseille Provence capitale européenne du sport sur les chapeaux de roues, nous mettons en place en collaboration avec l'université de Barcelone un show de handball international, auquel vous êtes tous conviés ! »

l'édition 2013 du CDMGE, disputée par 6 000 étudiants représentant 250 écoles et universités du monde entier. En 2015, l'équipe d'AMU, alors composée de 65 étudiants issus des facultés de droit et de science politique, sciences, science du sport, médecine et de l'Institut des administrations des entreprises (IAE), avait décroché la première place du prestigieux décathlon. Plus généralement, de nombreux podiums nationaux sont décrochés par les étudiants d'AMU lors des championnats universitaires.

Des événements fédérateurs

La mobilisation des associations étudiantes sur l'ensemble de l'année est, par essence, une œuvre difficile. Entre la rentrée universitaire, les périodes de congés, les partiels et les stages, le champ d'action est restreint.
À destination des étudiants et grâce à leur mobilisation Les Rendez-vous Santé, Bien-être sont un succès renouvelé. Piloté par le pôle Vie étudiante, en liaison avec le SIUMPPS, le CROUS, et différents acteurs du territoire intervenant dans le champ médico-social, ces manifestations permettent de favoriser la diffusion des bonnes pratiques en matière de santé grâce à des actions ciblées de dépistage (MST, auditif, visuel, buccodentaire...), des ateliers (gestion du stress, sophrologie...), et des conférences sur la santé et le handicap, d'octobre à mai sur l'ensemble des campus.

Le Printemps des associations met, quant à lui, directement les étudiants, leurs associations et

Gonzalo Ruiz
Président des Neuronautes

Neuronautes, au service des neurosciences

Neuronautes a été créée le 24 octobre dernier, sur les fondations de l'association ESCAPE, implantée sur le site Saint-Charles, qui était en train de s'éteindre. Nous avons repris l'association, changé son nom, son statut, le bureau et ses membres, mais conservé son identité originelle. Nous focalisons nos actions sur la promotion des neurosciences, à destination d'un large public. Notre association est ouverte à tout universitaire, de l'étudiant de licence au doctorant, qu'il suive un parcours en neurosciences ou non. Sa vocation première est de constituer une interface unique entre les étudiants. Nous souhaitons favoriser les interactions entre l'université, les laboratoires de recherche, les entreprises et les étudiants, constituer un véritable carrefour de rencontres, au service des neurosciences. Nous organisons aussi des manifestations scientifiques et culturelles. Le 13 mars prochain, nous organisons une conférence sur le thème « sport et cerveau », dans le cadre de la Semaine du cerveau. Nous contribuons également à des actions solidaires, comme le Téléthon, pour lequel nous avons récolté 900€ en 2016. Enfin, nous participons pour la première fois au Printemps des associations à Saint-Charles, Ce sera une belle opportunité de faire connaître Neuronautes et ses actions.

Les membres de la commission FSDIE :

- Le Vice-président délégué à la Vie étudiante
- Le Vice-président Étudiant
- Le chargé de mission « sport »
- Le chargé de mission « culture »
- 4 enseignants ou enseignants-chercheurs élus à la CFVU
- Le responsable du Pôle de la vie étudiante ou son représentant
- Le Directeur du CROUS ou son représentant
- 1 BIATSS de la CFVU
- Les représentants des élus étudiants de la CFVU (7), de la CR (1) et du CA (2)

leurs projets à l'honneur. Il permet de réunir, sur plusieurs journées pendant une période d'un mois, les principaux acteurs associatifs sur chaque campus.
L'événement crée une véritable émulation autour du tissu associatif, en rassemblant étudiants et personnels, avec une attention particulière portée aux personnes en situation de handicap. La teneur des actions présentées par les associations est essentiellement d'ordre récréatif, pour captiver l'attention des participants : chorales, concerts, expositions, ateliers créatifs, travaux graphiques, activités sportives, ateliers culinaires et diverses animations. Le Printemps des associations met en lumière la richesse associative d'AMU, sert de vitrine aux associations étudiantes, et permet de revenir sur les actions annuelles majeures.

Il s'agit de mettre en avant les associations issues de campus différents et les aider à porter des actions ensemble, pour favoriser les échanges entre composantes et fonder une identité universitaire forte. L'idée est de créer un véritable esprit de corps autour d'AMU. Car, si aujourd'hui les associations s'identifient essentiellement à une composante, l'objectif est que demain, celles-ci s'identifient à l'Université. Le mouvement est d'ores et déjà enclenché, à l'image du projet de fusion des Associations sportives de composantes, qui vont s'unir sous une seule et même bannière : l'AS AMU.

C'est aux associations étudiantes, par leurs idées, de s'approprier l'animation au sein des campus universitaires. Et c'est à Aix-Marseille Université d'alimenter, accompagner et dynamiser le tissu associatif étudiant, au nom de la solidarité et du bien vivre ensemble.

Retrouvez les procès-verbaux des Conseils dans leur intégralité sur : ***www.univ-amu.fr (Rubrique Université/Instances)***

Conseil d'Administration
22 novembre 2016

Ordre du jour

- Approbation du procès-verbal du Conseil d'Administration du 25 octobre 2016
- Actualités
- Présentation du bilan SUIO 2015
- Présidence
  > HCERES : axes stratégiques de développement pour la prochaine période contractuelle
- DRH
- Proposition de taux de rémunération pour les intervenants participant à titre accessoire à des activités de formation et à des activités de fonctionnement de jury de VAE
- TETHYS
  > Allocation de mobilité Erasmus Mundus
- DAF
  > Politique de frais de déplacements : modification
- DAJI
  > Approbation du projet de création de l'Institut Méditerranéen de la Ville & des territoires
- DDPI
  > Expertise du projet SATIS
- Fondation A*MIDEX
  > Modification de la délibération relative aux bourses d'aide à la mobilité étudiante
- Agence Comptable
  > Indemnités à verser aux invités chercheurs de l'IMéRA
- Plan Campus
  > Emprunt BEI
- Questions diverses

Relevé de décisions

Le Conseil d'Administration du 22 novembre 2016 a approuvé :

- le taux de rémunération pour les intervenants participant à titre accessoire à des activités de formation et à des activités de fonctionnement de jury de VAE.
- le paiement des allocations effectuées dans le cadre :
  > du projet ERASMUS + EuNIT « 573522-EPP-1-2016-1-FR-EPPKA2-CBHE-JP » : paiement des indemnités journalières pour les missions effectuées par les partenaires concernés, paiement des gratifications de personnels, et achat d'équipement pour les institutions libyennes partenaires ;
  > du projet ERASMUS PLUS SATELIT « 574015-EPP-1-2016-FR-EPPKA2-CBHE-SP » : paiement des indemnités journalières pour les missions effectuées par les partenaires concernés.
- les modifications apportées à la politique de déplacements temporaires applicable aux personnels d'AMU à compter du 1er septembre 2016.
- le projet de création de l'Institut Méditerranéen de la Ville & des Territoires.
- le contenu du dossier d'expertise, dont le projet est joint en annexe, présentant le programme « Sécurité et Restructuration des bâtiments du Département SATIS et du Laboratoire ASTRAM » dans le cadre de la programmation CPER 2015-2020.
- la modification de la délibération n°2016/07/19-15 en date du 19 juillet 2016 relative à la mise en place de bourses d'aide à la mobilité entrante et sortante destinées aux étudiants.
- La modification précisant qu'à « titre d'expérimentation, une mobilité sortante d'une durée minimale d'1 mois pourra être organisée pour les étudiants de L3 de licence « Mathématiques, Physique, Chimie, Informatique » réalisant un stage à l'étranger ».
- la politique de rémunération et d'hébergement des chercheurs invités de l'IMéRA.
- l'emprunt BEI.

Conseil Académique

Commission de la Recherche
3 novembre 2016

Ordre du jour

- Campagne Bourses post-doctorales AXA 2017
- Règlements intérieurs
- Nomination de directeurs et directeurs adjoints d'Unités de Recherche
- Campagne FIR colloques
- Critère du Bonus 2017
- Participation d'AMU au GDR « Mémoire »
- Participation d'AMU au GIS « Institut du Genre »
- Aspects financiers : demandes de subvention
- Formation doctorale : demandes de dispenses de master, de cotutelles de thèse et d'avenants à des cotutelles de thèse, arrêt d'une cotutelle.

Relevé de décisions

Campagne Bourses post-doctorales AXA 2017

La procédure de bourse post-doctorale d'AXA permet de financer, à hauteur de 130 000€, le salaire d'un post-doctorant et d'accompagner son projet de recherche dédié à une meilleure compréhension des risques, des menaces et des défis sociétaux au sein de 4 grands thèmes : risques de santé, risques environnementaux, risques socio-économiques et un nouveau thème lié à la 4ème révolution industrielle.

La Commission de la Recherche a retenu à l'unanimité 2 dossiers parmi les 12 présentés. Ils sont classés premiers ex-aequo ; les autres ne sont pas classés.

Règlements intérieurs

La Commission de la Recherche a adopté à l'unanimité les règlements intérieurs des 9 Equipes d'Accueil de la Maison de la Recherche suivantes :

- Centre Aixois d'Etudes Romanes (CAER EA 845),
- Centre Interdisciplinaire d'Etudes des Littératures d'Aix-Marseille (CIELAM EA 4235) ;
- Equipe sur les Cultures et Humanités Anciennes et Nouvelles Germaniques et Slaves (ECHANGES, EA 4236) ;
- Institut d'Histoire de la Philosophie (IHP, EA 327) ;
- Laboratoire d'Etudes et de Recherche sur le Monde Anglophone (LERMA, EA 853) ;
- Laboratoire d'Etudes en Sciences des Arts (LESA, EA 3274) ;
- Laboratoire de Psychopathologie Clinique, Langage et Subjectivité (LPCLS, EA 3278) ;
- Laboratoire de Psychologie Sociale (LPS, EA 849) ;
- Centre PsyClé, Psychologie de la Connaissance, du Langage et de l'Emotion (PsyClé, EA 3273).

Nomination de directeurs et directeurs adjoints d'Unités de Recherche

La Commission de la Recherche a approuvé à l'unanimité la nomination de :

- M. Félix Rico en tant que Directeur par intérim du Bio Atomic Microscopy Laboratory (BIO-AFM-LAB, UMR_S 1006) ;
- M. Pierre Muller en tant que Directeur adjoint du Centre Interdisciplinaire de Nanoscience de Marseille (CINAM, UMR 7325) ;

Leurs mandats couvrent la période du 1/1/2017 au 31/12/2017.

Campagne FIR colloques

Dans le cadre de l'appel à projets « IR colloques scientifiques » 2017, la Commission de la Recherche attribue des financements AMU, dans le respect d'une enveloppe de 150 000€, en complément des ressources propres des laboratoires organisateurs de colloques et des subventions sollicitées auprès des collectivités locales notamment.

La Commission de la Recherche a approuvé à la majorité la recevabilité de 69 dossiers sur 77 et a procédé à la répartition de l'enveloppe des crédits pour chaque composante qui se chargera de ventiler le montant qui lui a été attribué aux colloques classés par son conseil.

Critère du Bonus 2017

La Commission de la Recherche a approuvé à l'unanimité les critères permettant le calcul du bonus 2017 qui sera basé sur la production scientifique des unités en estimant deux éléments :

- 5% calculés sur le critère du bon adressage des publications (respect de la charte des publications).
- 5% calculés sur le critère du dépôt des publications dans la base de données HAL-AMU.

Les critères de calcul feront l'objet d'une note adressée à chaque laboratoire.

Participation D'AMU au GRD « Mémoire »

La Commission de la Recherche a approuvé à l'unanimité la participation d'AMU au GRD « Mémoire » dont l'objectif est d'aider au développement des approches multidisciplinaires intégratives orientées vers les mécanismes du fonctionnement et des dysfonctionnements de la mémoire.

Les Laboratoires de Psychologie Cognitive (LPC, UMR 7290), de Neuroscience Cognitive (LNC UMR 7291), Temps, Espaces, Langages, Europe Méridionale, Méditerranée (TELEMME UMR 7303) et l'Institut des Neurosciences de la Timone (INT UMR 7289) souhaitent adhérer au Groupement de Recherche (GDR) « Mémoire » pour AMU.

Participation d'AMU au GIS « Institut du Genre »

La Commission de la Recherche a approuvé à l'unanimité le renouvellement d'adhésion de 17 unités de

recherche d'AMU au Groupement d'Intérêt Scientifique « Institut du Genre » créé en 2012 dont les objectifs sont de constituer un lieu de référence et d'accueil scientifique des recherches françaises sur le genre.

Aspects financiers : demandes de subventions

La Commission de la Recherche a émis un avis favorable à l'unanimité aux demandes de subvention suivantes :

- Demande de subvention FEDER « Diminuer la propagation du virus de l'Hépatite E en Corse ».

La demande de subvention auprès du FEDER portée par le laboratoire Emergence des Pathologies Virales (UMR_D 190, UMR_S 1207) s'élève à 20 712€ pour un montant total du projet de 75 055€.

- Demande de subvention FEDER : « Digue 2020 ».

Pour le module 4 du projet concernant AMU et porté par le Laboratoire Etudes des Structures, des processus d'adaptation et des changements de l'Espace (ESPACE, UMR 7300), le coût global de l'opération est de 197 800€ avec une subvention sollicitée auprès du FEDER de 142 800€ et 55 00€ auprès du LABEX OTOMED.

- Demande de subvention Fonds européen pour les affaires maritimes et la pêche (FEAMP) : « CAP PECHE ».

L'Institut Méditerranéen d'Océanologie (M.I.O, UM 110) demande une subvention de 5 006,96€ au FEAMP pour un montant global d'opération s'élevant à 8 344,94€.

- Demande de subvention FEAMP : « PACHA » : Prises Accidentelles, Captures et Habitats essentiels d'espèces d'intérêt halieutique à l'échelle de l'Observatoire de Port-Cros.

L'Institut Méditerranée d'Océanologie (M.I.O, UM 110) demande une subvention au FEAMP de 3 856,82€ pour un montant global d'opération s'élevant à 6 428,04 €. Dans le cadre de la même opération, le Laboratoire Temps, Espaces, Langages, Europe Méridionale, Méditerranée (TELEMME UMR 7303) demande au FEAMP 3 885,69 € pour un montant global d'opération s'élevant à 6 476,15€.

- Demande de subvention FEAMP et France Filière Pêche « SWORDFISH PROJECT ».

Le projet total porté par l'Institut Méditerranée d'Océanologie (M.I.O, UM 110) s'élève à 156 174,37€ dont 117 130,78€ sont sollicités auprès du FEAMP et 39 043,59€ auprès de France Filière Pêche.

- Demande de subvention à la Ville de Marseille pour le congrès annuel du Réseau CURIE « communiquer pour valoriser ».

Le congrès C.U.R.I.E. accueille près de 500 professionnels de la valorisation et du transfert de technologie lors de son congrès annuel. Cette année, il aura lieu à Marseille et est organisé par la DRV. Son budget prévisionnel s'élève à 281 222€ et la ville de Marseille est sollicitée à hauteur de 25 000€.

- Demande de subvention auprès du Conseil Départemental des Bouches du Rhône pour la Programmation de Culture Scientifique et Technique d'AMU dans le cadre de la convention PROTIS.

Le montant demandé par la Cellule de Culture Scientifique de la DRV au Conseil départemental des Bouches du Rhône s'élève à 95 100€ et est sollicité dans le cadre de la convention pluriannuelle conclue entre AMU et le Conseil départemental 13.

Formation doctorale

- Demandes de dispense de Master 2

La Commission de la Recherche a approuvé à l'unanimité les treize demandes de dispenses de master 2, présentées par :

> l'ED 62 (Sciences de la Vie et de la Santé) pour le TAGC (UMR_S 1090), et l'IBDM (UMR 7288) ;
> l'ED 67 (Sciences juridiques et politiques) pour le DICE (UMR 7318) et le LDPSC (EA 4690) ;
> l'ED 184 (Mathématiques et Informatique) pour l'I2M (UMR 7373) et le LSIS (UMR 7296) ;
> l'ED 250 (Sciences Chimiques) pour le laboratoire PIIM (UMR 7345) et l'ISM2 (UMR 7313) ;
> l'ED 251 (Sciences de l'Environnement) pour le CEREGE (UMR 7330) ;
> l'ED 352 (Physique et Sciences de la matière) pour le laboratoire MADIREL (UMR 7246) ;
> l'ED 353 (Sciences pour l'Ingénieur) : mécanique, physique, micro et nanoélectronique) pour l'IRPHE (UMR 7342) ;
> l'ED 356 (Cognition Langage Education) pour l'ADEF ;
> l'ED 372 (Sciences Economiques et de Gestion) pour le LEST (UMR 7317).

- Demandes de cotutelles de thèses

La Commission de la Recherche a émis un avis favorable à l'unanimité pour une demande de cotutelles internationales de thèse entre l'Université d'Aix-Marseille et :

> l'Université technique d'Istanbul (Turquie), pour le CEREGE (UMR 7330) : « Paleo environmental evolution of the Sea of Marmara in the Black Sea Mediterranan Gateway during the last few glacial cycles (late quaternary) » ;

La Commission de la Recherche a émis un avis défavorable à la majorité pour une demande de cotutelle internationale de thèse entre Aix-Marseille Université et l'Université virtuelle de Tunis (Tunisie).

La Commission de la Recherche a validé par ailleurs 8 demandes d'avenants de prolongation à des cotutelles de thèse et un arrêt de cotutelle.

Commission de la Formation et de la Vie Universitaire
03 novembre 2016

Ordre du jour

- Présentation : les classements internationaux d'universités
- Schéma Directeur de l'Offre de Formation (SDOF) : point d'étape des ateliers
- EFEE : bilan de l'expression des besoins pour 2016/2017
- Projets FSDIE
- Bilans des conventions Unidanse et Radiolab

Relevé de décisions

Présentation
Le récent dispositif des parcours d'excellence a été présenté à la CFVU. Celui-ci vient compléter les Cordées de la réussite en proposant à des collégiens relevant de Réseaux d'Education Prioritaire (REP+) un accompagnement de la classe de troisième jusqu'à la terminale. L'objectif ainsi poursuivi vise notamment un accès élargi à l'enseignement supérieur aux élèves des EPLE classés REP+.

Schéma Directeur de l'Offre de Formation (SDOF) : point d'étape des ateliers
Un point d'étape relatif aux divers ateliers du Schéma Directeur de l'Offre de Formation d'AMU a été opéré. Les perspectives futures ont également été évoquées, concernant plus particulièrement la Formation Continue, l'apprentissage, la formation à distance, l'approche par programmes et par compétences, ou encore la maîtrise de l'offre de formation et des coûts afférents.

EFEE : bilan de l'expression des besoins pour 2016/2017
A l'issue de la collecte des besoins des composantes pour 2016/2017 en matière d'Evaluation des Formations et des Enseignements par les Etudiants (EFEE), un bilan informatif a été dressé pour la CFVU.

Projets FSDIE
La CFVU a approuvé les propositions de financements émises par la commission FSDIE projets du 26 octobre 2016.

Bilans des conventions Unidanse et Radiolab
Les bilans respectifs des conventions Unidanse et Radiolab ont été développés en séance.
Les discussions consécutives à ces présentations ont mis en lumière diverses pistes de réflexion de nature à renforcer le caractère fédérateur des événements étudiants organisés dans le cadre de ces dispositifs.

Un amphithéâtre baptisé en l'honneur de Fernand Boulan

Le 13 décembre dernier, Philippe Bonfils, doyen de la faculté de droit et de science politique, a inauguré l'amphithéâtre Boulan sur le site Montperrin d'Aix-en-Provence, en hommage à l'ancien doyen de la faculté, Fernand Boulan. A cette occasion, un colloque « Les écrits du Doyen Boulan, 25 ans plus tard » a été organisé en l'honneur de cette figure emblématique de la faculté de droit et de science politique. Doyen de la faculté entre 1978 et 1989, Fernand Boulan a notamment dirigé l'Institut des sciences pénales et de criminologie, créé et dirigé le Laboratoire de droit pénal international et de criminologie comparée, et exercé les fonctions de Vice-président de l'université Paul-Cézanne. Il avait été élu maire de Châteauneuf-le-Rouge. Le professeur de droit pénal et de sciences criminelles est décédé à l'âge de 54 ans, lors d'un attentat perpétré au Caire en 1993, durant un colloque international de droit pénal. De nombreux universitaires, étudiants et amis, ainsi que des membres de sa famille, ont assisté au colloque, ouvert par une allocution du doyen Philippe Bonfils. Ponctué par l'intervention de professeurs et avocats, le colloque est revenu sur la personnalité, le parcours et les réalisations de l'ancien doyen, mises en perspective avec les dispositions actuelles, *via* des sujets comme « l'action civile 25 ans plus tard », « La transaction 25 ans plus tard » ou « Les prisons dites privées : une solution à la crise pénitentiaire - 30 ans après ». 23 ans après sa disparition, la mémoire de Fernand Boulan, homme passionnant et passionné, vivra toujours dans les murs de l'université.

La famille Boulan autour du Doyen de la faculté de droit et science politique

Soirée des champions :
les étudiants sportifs à l'honneur

Afin de célébrer les performances sportives exceptionnelles de ses étudiants lors de l'année universitaire 2015-2016, Aix-Marseille Université organisait le 17 janvier dernier sa désormais traditionnelle Soirée des champions. Autour du Président Yvon Berland, les nombreux médaillés, leurs proches et les coaches sportifs d'AMU étaient réunis à l'amphithéâtre Gastaut du Pharo pour une cérémonie placée sous le signe de la convivialité. Une vidéo rétrospective de la saison écoulée a ouvert cette 5ème Soirée des champions, revenant sur les exploits des licenciés de l'Association sportive d'AMU (AS AMU) dans plus de 20 sports différents, parmi lesquels l'aviron, le tir à l'arc, ou le muay-thaï (boxe thaïlandaise). Cette année encore, les étudiants d'AMU ont brillé sur tous les terrains, décrochant 51 médailles en championnats de France universitaires et 3 médailles en championnats internationaux, pour un total de 23 titres de champions. Aix-Marseille Université compte même dans ses rangs un médaillé olympique, Jean Quiquampoix, qui a conquis la médaille d'argent aux Jeux olympiques de Rio 2016 à l'épreuve du pistolet à 25m tir rapide. Ponctuée de discours et de l'incontournable remise des prix, cet événement a été l'occasion de rappeler l'investissement d'AMU dans la promotion et le développement de la pratique sportive, en loisir et en compétition, avec le concours du Service universitaire des activités physiques et sportives (SUAPS), de l'AS AMU, des AS de composantes, du Comité régional du sport universitaire et de la faculté des sciences du sport. Engagée dans « Marseille Provence Capitale Européenne du Sport 2017 », AMU démontre à nouveau qu'elle est une terre de champions !

Palmarès de l'Association sportive d'AMU pour la saison 2015/2016 :

Championnats de France universitaires :
- 21 médailles d'or
- 19 médailles d'argent
- 11 médailles de bronze

Championnats internationaux :
- 2 médailles d'or
- 1 médaille d'argent

Jeux Olympiques 2016 :
- 4 étudiants sélectionnés
- 1 médaille d'argent

Les étudiants d'AMU médaillés lors de la saison 2015/2016 autour du Président Yvon Berland

Chargés des marchés publics

Les chargés des marchés publics exercent leurs missions au sein de la direction de la commande publique (DCP) dirigée par Diane Piclet. Ils sont répartis sous deux entités : le « pôle des marchés publics » encadré par Delphine Moya et la « cellule Plan campus » sous la responsabilité de Stéphanie Septier.

Le pôle des marchés publics est présent sur chaque site de l'université : au Pharo et sur les campus *via* les directions de campus d'Aix-en-Provence, de la Timone, de Saint-Charles et de Luminy-Etoile.
La cellule Plan Campus située au Pharo travaille avec les deux équipes de l'Opération Campus d'Aix-en-Provence et de Luminy.
Les missions des chargés des marchés publics diffèrent selon leurs affectations. Illustrations avec Christelle Pasquier en charge des marchés à Aix-en-Provence, Grégory Guéroult en charge des marchés transversaux au Pharo, tous deux récemment arrivés, et Stéphanie Septier en charge des marchés et autres contrats pour l'Opération Campus depuis plusieurs années.

Respect des procédures

La principale mission est de veiller à la sécurité juridique des procédures de marchés publics dans le respect des principes fondamentaux de la commande publique : la liberté d'accès à la commande publique, l'égalité de traitement des candidats et la transparence des procédures.

Suivant le besoin exprimé par les services prescripteurs, les chargés de marché conseillent la forme juridique de la consultation en fonction des seuils de procédure et de l'objet du marché (procédure adaptée ou procédure formalisée : appel d'offres, dialogue compétitif...).

Ils effectuent un travail de rédaction des pièces administratives du dossier de consultation, organisent l'ensemble de la consultation par la publication au Bulletin Officiel des Annonces des Marchés Publics (BOAMP) et/ou au Journal Officiel de l'Union Européenne (JOUE) selon la procédure, la mise en ligne des éléments sur la Plateforme des Achats de l'État (PLACE), la participation à l'ouverture des plis remis par les entreprises candidates, la vérification de la cohérence juridique des rapports d'analyse des candidatures et des offres pour la tenue de la commission d'attribution des marchés, la notification des courriers de rejets puis du marché, la rédaction et mise en ligne de l'avis d'attribution.

Grégory Guéroult
Chargé des marchés publics, site du Pharo

Au Pharo, Grégory Guéroult gère les marchés transversaux utilisés par plusieurs composantes et/ou directions de l'université, comme les marchés relatifs à l'achat de papier, le nettoyage des locaux ou la mise en place du réseau informatique de très haut débit RAIMU : « *Le travail d'un chargé de marchés ne s'arrête pas avec la notification du marché, il faut également suivre l'exécution juridique et financière du marché en traitant les actes de sous-traitance, rédigeant éventuellement des avenants, ou encore conseiller les services prescripteurs lors d'éventuels dysfonctionnements pour l'application de pénalités ou la résiliation du marché* ».

Cela suppose de créer et mettre à jour les marchés dans le logiciel SIFAC et de suivre l'exécution financière en lien avec la direction des affaires financières (DAF) et l'agence comptable. La veille juridique des textes législatifs et réglementaires doit être constante.

Cerner le besoin

Christelle Pasquier
Référente marchés pour le campus d'Aix-en-Provence

Sur le campus d'Aix-en-Provence, Christelle Pasquier est la « référente marchés ». Son emploi du temps se décompose entre les différentes missions et tâches des chargés des marchés et le conseil et l'accompagnement auprès des demandeurs de ce grand campus. « *En effet, la diversité des métiers et besoins des services prescripteurs nécessite une capacité d'adaptation, de pédagogie et une bonne dose de curiosité. La clé de la réussite d'un bon achat ? Une définition précise du besoin par le service prescripteur suivi par la mise en commun des compétences techniques et juridiques avec le chargé des marchés publics* ».

Des spécificités suivant leurs secteurs

Stéphanie Septier
Chargée des marchés et autres contrats pour l'Opération Campus

Stéphanie Septier est le support administratif et juridique aux équipes de l'Opération Campus de Luminy et d'Aix-en-Provence. « *Je m'occupe de la passation des marchés publics des opérations annexes (exemple : le marché de photographies de l'évolution des travaux de l'opération campus) et travaille sur la passation des contrats de partenariats (contrats globaux dont les risques juridiques et financiers sont partagés avec une entreprise privée) en collaboration avec un cabinet d'avocats* ».
Elle gère également le suivi juridique des contrats de partenariats en lien avec la DEPIL direction pilote. « *Ce poste, outre les marchés publics, me permet d'aborder différents contrats de la commande publique (contrat de partenariat, contrat de concession de service…) et, à cette occasion, d'autres domaines juridiques tels que le droit de l'urbanisme ou le droit foncier.* »

Les neuf chargés des marchés de la direction gèrent en moyenne 300 procédures par an. Cela représente une dépense annuelle de 80 M € HT.

Lauréat du Prix François Petay

Pascal Chanez

Nommé en 2014 Fellow of the European Respiratory Society, Pascal Chanez a été récompensé cette année par le prix François Petay dans le cadre des Prix 2016 de la Fondation pour la recherche médicale. « *Je suis extrêmement honoré et fier de recevoir cette distinction. Par rapport aux personnes qui sont primées par la Fondation de la recherche médicale, je ne suis qu'un artisan de la recherche. Ces chercheurs sont des découvreurs, quant à moi, je suis un clinicien chercheur* », confie modestement Pascal Chanez. Depuis 30 ans, Pascal Chanez étudie les maladies chroniques sévères des voies aériennes, et plus particulièrement une maladie inflammatoire des bronches principalement provoquée par le tabagisme : la broncho pneumopathie chronique obstructive (BPCO). En 1987, il découvre le monde de la recherche, qui le passionne toujours aujourd'hui : « *Il y a pour ma part une nécessité absolue à partir des observations cliniques, de me transporter au laboratoire afin d'essayer de les modéliser. J'ai eu conscience de ce besoin lors de mon internat, cela m'a conduit à l'Imperial College de Londres, où j'ai temporairement interrompu ma formation clinique pour me consacrer complètement à la recherche. Ce continuel passage de la clinique au laboratoire permet un enrichissement permanent de la pratique médicale* ». Professeur de médecine à AMU depuis 2008, Pascal Chanez est promu Professeur de classe exceptionnelle en 2015. Depuis 2012, il coordonne l'équipe « Épithélium bronchique et maladies chroniques des voies aériennes » dans le laboratoire adhésion cellulaire & inflammation (UMR AMU/Inserm/CNRS), à Marseille. Cette distinction est surtout une récompense collective, explique Pascal Chanez : « *Tous les professionnels, qu'ils soient dans mon unité clinique (Clinique des bronches, de l'allergie et du sommeil à l'Hôpital Nord de l'APHM et du CIC Nord Marseille), ou dans le groupe de recherche clinique ou au laboratoire, et mes collaborateurs français et internationaux ont contribué à cette récompense. Ils m'ont soutenu dans mon parcours, permis de porter et développer les projets auxquels je crois, et m'ont aidé à être là où j'en suis aujourd'hui. C'est une très belle reconnaissance pour notre équipe, qui nous incite à croire fortement dans l'avenir de la recherche médicale respiratoire française* ».

Un lauréat ERC Consolidator au Laboratoire LP3 Lasers, Plasma et Procédés Photoniques

David Grojo obtient en 2002 un diplôme d'ingénieur à l'école nationale supérieure de physique de Marseille. Après un post-doctorat au JASLab à Ottawa (National Research Council of Canada), il intègre le CNRS en 2009 au LP3. Spécialiste des interactions entre laser et matériaux, il démontre en 2016 que l'indice de réfraction peut être contrôlé dans un espace à trois dimensions à l'intérieur du silicium par de courtes impulsions infrarouges

L'objectif principal du projet EXSEED - Extreme light Seeded Control of Ultrafast Laser material Modifications de David Grojo est de surmonter les limites des procédés laser femtoseconde en développant de nouvelles technologies basées sur le contrôle des interactions avec de nouveaux rayonnements. Dans le concept proposé, l'énergie requise pour le claquage optique (ionisation locale) des matériaux reste principalement issue de la source laser conventionnelle mais l'interaction est déclenchée et contrôlée par des impulsions d'énergie beaucoup plus faible de lumière aux caractéristiques «extrêmes». La méthode offre notamment la liberté de contrôler indépendamment la résolution spatiale et la densité d'énergie déposée dans les procédés, Cette nouvelle capacité pourrait changer la façon dont de nombreuses technologies, notamment silicium, sont étudiées et fabriquées.

David Grojo

Virginie Chamard

Deux lauréats ERC Consolidator pour l'Institut Fresnel

L'appel ERC Consolidator Grants du Conseil européen de la recherche récompense des chercheurs d'excellence ayant entre sept à douze ans d'expérience après leur thèse. Deux chercheurs de l'Institut Fresnel viennent d'obtenir ce financement s'élevant à environ 2 millions d'euros pour une période de cinq ans.

Virginie Chamard est responsable de l'équipe COMiX. À la suite de son doctorat à l'Université Joseph Fourier à Grenoble, elle se spécialise dans l'utilisation des rayons X cohérents. Ses travaux visent à explorer les propriétés cristallines des matériaux nanostructurés. Après l'ESRF (synchrotron, Grenoble), l'université de Dortmund (Allemagne), le Simap (Grenoble), puis l'IM2NP (Marseille), elle rejoint l'Institut Fresnel en 2008 où elle développe des méthodes d'imagerie 3D basées sur l'inversion des intensités diffractées. Elle travaille en collaboration avec la plupart des synchrotrons du monde (Grenoble, Paris, Hambourg, Chicago, Lund). Son projet « 3D-BioMat : Deciphering biomineralization mechanisms through 3D explorations of mesoscale crystalline structure in calcareous biomaterials » propose d'avancer dans la compréhension des processus de biominéralisation grâce au développement d'une nouvelle microscopie aux rayons X, en collaboration avec l'Ifremer (Polynésie Française) et le NIMBE (CNRS/CEA, Saclay). La nouvelle approche développée par Virginie Chamard, appelée ptychographie de Bragg, permet de dépasser les limites de distance des lentilles habituellement utilisées par des algorithmes de restitutions de phase. Cette microscopie, qui utilise le rayonnement X d'une source synchrotron, ouvre la voie à une exploration inédite des matériaux cristallins. Le projet 3D-BioMat pourrait permettre par exemple de contribuer à un renouveau des modèles climatiques, proposer de nouvelles voies pour la synthèse des matériaux, et fournir des réponses aux problèmes de calcification rencontrés en perliculture.

SITE WEB DE L'ÉQUIPE :

www.fresnel.fr/spip/spip.php?article1099

Jérôme Wenger

Jérôme Wenger est diplômé de l'Ecole Supérieure d'Optique en 2001. Après une thèse en optique quantique à l'Institut d'Optique en 2004, il rejoint l'Institut Fresnel à Marseille comme chargé de recherche CNRS en 2005. Ses domaines d'activités sont en nanophotonique et biophotonique. Il est auteur de 73 publications et co-inventeur de 6 brevets. Il a coordonné un projet ERC Starting Grant (2012 – 2016) et une ERC Proof of Concept (2015 – 2016), et a reçu le prix Fabry de Gramont de la SFO en 2015 et le prix Branly de la F2S en 2011. Ses travaux ont été reconnus par 31 invitations à des conférences nationales et internationales. Au sein de l'équipe MOSAIC, son projet intitulé TryptoBoost vise à étudier les dynamiques des interactions chimiques de protéines avec de nouveaux outils de microscopie optique. Les protéines jouent un rôle central dans le fonctionnement cellulaire. Comprendre leurs mécanismes d'action est primordial pour les sciences de la vie. Cependant, la technique de spectroscopie de fluorescence la plus utilisée actuellement présente des limitations pouvant introduire des artefacts dans la mesure et limiter la portée des applications biologiques, notamment pour l'étude de molécules uniques. Le projet TryptoBoost vise à dépasser ces limites pour étudier des protéines individuelles sans marquage externe et dans des conditions physiologiques. L'innovation technologique repose sur des nano-antennes optiques pour exalter l'émission intrinsèque des acides aminés aromatiques dans l'ultra-violet. Les avancées du projet profiteront à une large gamme d'applications en chimie, biologie ou pharmacologie, pour mieux comprendre les mécanismes d'association de protéines et développer des médicaments plus efficaces.

SITE WEB DU CHERCHEUR :

www.jeromewenger.com
Laboratoire : Institut Fresnel UMR 7249
www.fresnel.fr

Les canaux d'irrigation

comme outils d'ajustement aux changements climatiques

Chantal Aspe

André Gilles

Marie Jacqué

Notre recherche interdisciplinaire menée dans le sud de la France analyse les différents rôles économiques, sociaux et environnementaux des canaux d'irrigation agricole. Nous montrons qu'au-delà de leur rôle productif, qui est de desservir en eau les agriculteurs, ils remplissent d'autres services environnementaux et peuvent jouer à l'avenir un rôle important dans le partage de la ressource dans un contexte de changement climatique. Nous montrons quels sont les services écosystémiques remplis par ces canaux : recharge de la nappe phréatique, développement d'une ripisylve, outils de régulation des inondations et de la sécheresse, supports de nouvelles pratiques culturelles de la nature. Leur rôle en tant que corridor pourrait être particulièrement intéressant comme zones refuges temporaires pour certaines espèces de poissons qui se trouveraient en situation de stress dans la rivière. Aujourd'hui l'ensemble de ces services est peu connu et sous-estimé, alors qu'ils peuvent constituer des atouts de développement territorial qui conjuguent les aspects économiques, écologiques et sociaux dont la recomposition semble de plus en plus nécessaire face au changement climatique..

Irrigation canals as tools for climate change adaptation and fish biodiversity management in Southern France
Chantal Aspe (1), André Gilles (2) and Marie Jacqué (1)
Regional Environmental Change 2016, 16 (7), 1975-1984
(1) Aix-Marseille Université, IRD, LPED UMR D 151, F-13331 Marseille, France
(2) Aix-Marseille Université, Evolution Genome Environment, CNRS, IMBE,UMR 7263,IRD 237,IRD, F-13397 Marseille, France

CONTACT
Chantal Aspe
chantal.aspe@univ-amu.fr
Andre Gilles
andre.gilles@imbe.fr
Marie Jacque
marie.jacque@univ-amu.fr

Propriétés de la distance
de Wasserstein généralisée

Francesco Rossi

La distance de Wasserstein classique est une distance entre mesures de probabilité. Elle joue un rôle important dans l'étude des équations de transport, notamment dans les modèles de foules.
Dans [1], nous avons défini une généralisation de cette distance entre deux mesures, même de masse différente. L'idée est qu'une mesure peut être transportée (en payant son transport) ou détruite (en payant la masse).
Dans notre publication [2], nous étudions plusieurs propriétés remarquables de cette distance de Wasserstein généralisée.
Nous prouvons une formule de Benamou-Brenier pour elle : cette formule décrit la distance comme minimisant une fonctionnelle d'énergie adaptée.
Nous prouvons aussi que la distance de Wasserstein généralisée a comme cas particulier la distance dite « flat » : cela nous permet de démontrer une formule duale du type Kantorovich-Rubinstein.

[1] Generalized Wasserstein distance and its application to transport equations with source,
B. Piccoli, F. Rossi
Archive for Rational Mechanics and Analysis, 2014, 211 (1), 335-358
[2] On Properties of the Generalized Wasserstein Distance,
B. Piccoli, F. Rossi
Archive for Rational Mechanics and Analysis, 2016, 222 (3), 1339-1365

CONTACT
Francesco Rossi
francesco.rossi@univ-amu.fr

Mesurer l'activité optique
à l'échelle d'une nanoparticule d'or

Julien Proust

Nicolas Bonod

Les nanoparticules métalliques présentent la propriété remarquable de pouvoir interagir de façon résonante avec la lumière. Les particules en forme de 'U' sont particulièrement intéressantes car elles permettent de coupler une réponse électrique résonante de la particule sous l'excitation du champ magnétique de la lumière, et vice-versa. Ce couplage magnéto-électrique induit de l'activité optique. Or, il n'avait jamais été mesuré à l'échelle d'une nanoparticule individuelle. En développant un microscope confocal et un protocole de mesure spectroscopique dédiés, des chercheurs de l'Institut Fresnel, en collaboration avec des chercheurs de l'UPMC et Paris Diderot, sont parvenus à caractériser le tenseur de polarisabilité complet d'une nanoparticule d'or. Ils ont ainsi démontré la génération d'activité optique à l'échelle d'une nanoparticule unique en forme de 'U'. Ces études devraient conduire à la conception de capteurs ultra-sensibles et sélectifs en polarisation.

Optical monitoring of the magneto-electric coupling in individual plasmonic scatterers,
J. Proust, J. Grand, N. Bonod, B. Gallas
ACS Photonics, 2016, 3 (9), 1581–1588

CONTACT
Nicolas Bonod
Institut Fresnel
nicolas.bonod@fresnel.fr

Le projet M-CUBE
une innovation de rupture

Le projet M-CUBE « Antennes MétaMatériaux pour l'IRM à Ultra-Haut Champ » est lauréat de l'appel à projet européen « Future and Emerging Technologies-OPEN-1-2016-2017 ». L'appel FET-OPEN, lancé par la Commission européenne, est l'un des appels les plus compétitifs du programme H2020. Il vise à financer des projets collaboratifs et des consortia de très haut niveau proposant des idées nouvelles pour des technologies totalement différentes. Le taux de réussite dans la catégorie « Action recherche et innovation » de cet appel est de 4% : parmi les 544 candidatures déposées au niveau européen, seuls 22 projets ont finalement été sélectionnés. Quatre projets sur l'ensemble de ces lauréats sont coordonnés par des universités françaises. Aix-Marseille Université (AMU) peut donc être fière de ce succès international.

Le projet de recherche M-CUBE, coordonné par AMU, est dirigé par l'Institut Fresnel et le Centre de Résonance Magnétique Biologique et Médicale (CRMBM). Doté d'un financement de 3,9 millions d'euros, M-CUBE a débuté le 1er janvier 2017 pour une durée de 4 ans.
M-CUBE regroupe 8 acteurs académiques de classe mondiale et 2 PME très prometteuses. Ce projet vise à transformer radicalement la manière dont sont construites les antennes des IRM Ultra Haut Champ (> 3Tesla). Son objectif principal est de franchir les limites de l'imagerie médicale par IRM en améliorant de façon significative les résolutions spatiales et temporelles. Ces images nouvelles permettront une meilleure compréhension du corps humain et, à terme, une détection précoce des pathologies.
Cependant, l'utilisation clinique de l'IRM Ultra-Haut Champ (UHF) est actuellement limitée par l'inhomogénéité du signal radio fréquence (RF) associé à la résonance magnétique. En effet, lorsque l'on réalise l'IRM d'un organe ou d'une partie du corps dont la grandeur est supérieure à 10 cm, l'image associée présente des zones où le signal et le contraste peuvent être faibles, ce qui limite le potentiel diagnostique de l'Ultra-Haut Champ. L'augmentation du taux d'absorption spécifique (SAR) de l'énergie RF à Ultra-Haut Champ

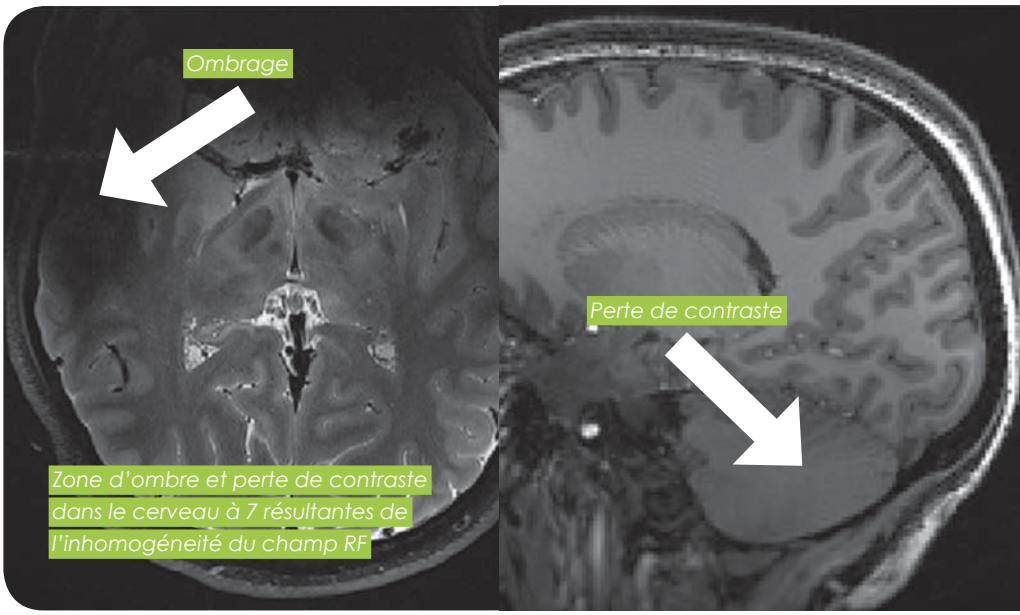

Zone d'ombre et perte de contraste dans le cerveau à 7 résultantes de l'inhomogénéité du champ RF

doit être maîtrisée afin d'assurer la sécurité des patients, ce qui impose également des limitations de la performance. Actuellement le principal moyen d'aborder et de résoudre ces problèmes consiste à augmenter le nombre d'antennes RF actives, conduisant à des solutions complexes et coûteuses. La solution innovante proposée par le consortium M-CUBE s'appuie donc sur des structures passives de type métamatériaux pour éviter de multiples éléments actifs (plusieurs antennes). Cette innovation technologique devrait permettre d'une part de diminuer la puissance RF utilisée, donc de réduire le SAR, et d'autre part, de rendre les antennes beaucoup plus simples à utiliser par les radiologues. Ces solutions contribueront à rendre possible l'utilisation routinière des IRM UHF dans les hôpitaux pour en faire de réels outils de diagnostic.

Le consortium de M-CUBE s'appuiera donc sur les métamatériaux afin de contrôler et de redessiner le champ RF à l'intérieur des antennes, développant ainsi une technologie de rupture. M-CUBE bénéficie du soutien de Protisvalor, la filiale valorisation d'AMU, qui accompagne les chercheurs dans le montage et la gestion des contrats européens H2020.

Des physiciens, des médecins et des acteurs industriels travailleront de concert pour garantir le succès de cette démarche novatrice, privilégiant une approche « centrée sur le patient » afin d'ouvrir la voie à un diagnostic beaucoup plus précis. Dans le contexte actuel de la médecine personnalisée, cette approche contribuera à apporter des solutions individualisées et permettra sans doute la détection de certaines pathologies beaucoup plus en amont.

« This project has received funding from the European Union's Horizon 2020 research and innovation programme under grant agreement No 736937 ».

CONTACTS :

Stefan Enoch
stefan.enoch@univ-amu.fr

Redha Abdeddaim
redha.abdeddaim@univ-amu.fr

Une année 2017
sous le signe de la convivialité

Ce 17 décembre 2016, les yeux des enfants et des personnels se sont émerveillés du spectacle du cirque La Piste aux Étoiles

Dédiés aux personnels d'Aix-Marseille Université, deux événements traditionnels ont marqué le passage à la nouvelle année : l'Arbre de Noël et les vœux du Président. Retour sur ces événements conviviaux, empreints de partage.

Un spectaculaire Arbre de Noël

Le samedi 17 décembre 2016 était un jour attendu par les enfants des agents de l'université, avec la tenue de l'Arbre de Noël, au Palais des Sports de Marseille. Organisé par le Service commun d'action sociale et culturelle (SCASC), l'événement a réuni cette année plus de 4 000 participants, autour du spectacle de cirque « La Piste aux Étoiles ». Ouvert par le Président Yvon Berland et Yannick Luciani, directrice du SCASC, le show a ravi petits et grands, entre les impressionnants numéros de dressage, les facéties des clowns et les périlleuses acrobaties des motards et voltigeurs. Les traditionnels goûters ont gratuitement été distribués aux enfants à l'entrée du Palais des Sports, tandis que le buffet d'après-spectacle a rencontré un franc succès, animé par la présence de sculpteurs sur ballons, magiciens, maquilleuses et du Père Noël ! Une nouvelle fois, la magie de Noël a parfaitement opéré.

Des vœux, un bilan et des projets

Rendez-vous incontournable du début d'année, le Président Yvon Berland a prononcé ses vœux aux personnels d'AMU, sur tous les campus de l'université. A l'occasion des vœux inauguraux, présentés le 4 janvier dernier sur le site du Pharo, de nombreux élus et représentants du monde socio-économique

Yvon Berland présente ses vœux aux personnels du site du Pharo, le 4 janvier dernier

Des événements pour bien vivre ensemble

avaient fait le déplacement, parmi lesquels Bernard Beignier, Recteur de l'Académie d'Aix-Marseille, et Jean-Luc Chauvin, Président de la chambre de commerce. Marquée par la progression d'AMU à la 112ème place du classement de Shanghai et par la pérennisation de l'initiative d'excellence d'Aix-Marseille, A*Midex, 2016 a indéniablement été une année très riche pour l'université. D'ores et déjà tourné vers 2017, le Président a présenté les perspectives pour l'année à venir, avec des projets toujours plus ambitieux. La Cité de l'innovation et des savoirs, à l'horizon 2018, proposera un regroupement unique de tous les acteurs de l'innovation (université, incubateurs, start-up, fab lab, etc…) en un même lieu.

Les autres priorités annoncées par le Président sont la sécurisation des sites universitaires, avec l'appui de la Préfecture de police, et le développement d'un réseau facilitant l'accès aux soins pour les étudiants, « Resamu ». Il a aussi été question de patrimoine universitaire avec la possibilité pour AMU, donnée par le Ministère de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche, avec seulement 3 autres universités en France, de devenir propriétaire de ses murs, et un point sur l'avancée du Plan campus, sur Aix-en-Provence et Luminy. Enfin, le rôle d'AMU sur le territoire métropolitain a été souligné, avec sa participation active à l'année « Marseille Provence Capitale Européenne du Sport 2017 », et la part belle faite aux actions culturelles. Retrouvez les éléments présentés aux personnels à l'adresse : http://dircom.univ-amu.fr/voeux-du-president-aux-personnels-amu

La grippe aviaire est de retour

3 QUESTIONS à Rémi Charrel

PU-PH - Emergence des Pathologies Virales - Aix-Marseille Université - IRD_190 - Inserm_1207 - EHESP - Unité des Virus Emergents - Faculté de Médecine de Marseille

Qu'est-ce que la grippe aviaire ?

La grippe humaine est causée par 2 groupes de virus, les virus de la grippe A et les virus de la grippe B. Les 2 peuvent causer des épidémies saisonnières. Seuls les virus de la grippe A peuvent causer des épidémies mondiales, les pandémies. Deux protéines virales, l'hémagglutinine (H) et la neuraminidase (N) permettent de typer / classer /identifier les différents virus de la grippe A. Il existe 16 types de H et 9 types de N. Les virus de la grippe A qui causent des épidémies humaines sont les suivants : H1N1 et H3N2.

Les oiseaux aquatiques sauvages (plus de 100 espèces différentes) sont le réservoir de tous les virus de la grippe A (de H1N1 à H16N9), toutes les combinaisons étant possibles. Ils sont infectés au niveau de leurs systèmes respiratoires et digestifs, mais ne sont pas malades dans la majorité des cas. Ils excrètent le virus dans leur salive, sécrétions nasales et selles, contaminant les eaux sur lesquelles ils se posent (lacs, étangs...), et permettant la transmission directe et indirecte d'autres animaux sauvages et domestiques. Ils peuvent transmettre ces virus de la grippe A aux oiseaux domestiques (poulets, dindes, canards) et à d'autres animaux sauvages ou domestiques (chevaux, porcs, chiens, mammifères marins).

Les souches de grippe A sont divisées en 2 groupes, celles de haute pathogénicité (HPAI) et celles de basse pathogénicité (LPAI), suivant les conséquences de l'infection chez les oiseaux d'élevage (poulets, dindes, canards). Les souches HPAI entrainent une mortalité élevée (80-100%) dans les élevages, les souches LPAI entrainent des maladies bénignes mais une baisse dans la production des œufs. La trans-

Des épidémies H5N1 dans des élevages de poulets et de canards ont été rapportées principalement en Asie et en Asie du Sud-Est et en Egypte, plus rarement dans d'autres régions.

mission au sein des élevages est foudroyante.
Des épidémies H5N1 dans des élevages de poulets et de canards ont été rapportées principalement en Asie et en Asie du Sud-Est (Chine, Bengladesh, Inde, Indonésie, Vietnam) et en Egypte, plus rarement dans d'autres régions (Europe). Depuis 2012, des épidémies aviaires causées par H5N2, H5N3, H5N6, H5N8, H5N9 et par des virus H7 ont été rapportées.

Quels sont les risques pour l'homme?

Les souches autres que H1N1 et H3N2 n'infectent normalement pas l'homme. Cependant des cas d'infection par des souches aviaires H5, H7 et H9 ont été décrits avec des manifestations cliniques de gravité variable avec des formes mortelles. Ces infections ont été rapportées après contact proche avec des oiseaux infectés. Dans le monde entre 2003 et 2016, un total de 856 cas d'infection humaine par H5N1 ont été confirmés, dont 452 mortels.
L'infection humaine peut se produire en cas d'exposition massive dans des élevages infectés ou lors des abattages massifs en l'absence de protection respiratoire ou oculaire.

Comment s'en protéger ?

Eviter les visites d'élevages de volailles dans les pays où des épidémies sont décrites. Eviter les contacts rapprochés avec la volaille et avec les oiseaux sauvages.

Il n'existe pas de restrictions à voyager dans les pays affectés par des épidémies de grippe aviaire. En cas de présence en zone épidémique, éviter de visiter des élevages de volailles, les marchés aux oiseaux. Eviter de consommer et de préparer des produits volaillers crus.

En conclusion, le virus de la grippe A est un virus aviaire, seules les souches de type H1N1 et H3N2 sont capables de se transmettre au sein des populations humaines et de causer des épidémies, car il existe une contagion interhumaine. Les souches H5, H7 et H9, même si elles causent exceptionnellement des infections sévères chez l'homme, ne sont pas capables d'être transmises d'homme à homme, et ne peuvent donc pas causer des épidémies. La protection repose donc sur la prévention des contacts avec les élevages d'oiseaux domestiques infectés.

Une campagne de communication pour sensibiliser à la lutte contre le harcèlement sexuel

Aix-Marseille Université a créé un dispositif pour lutter contre le harcèlement sexuel sur tous les campus de l'université. Si vous subissez ou êtes témoin d'un acte relevant du harcèlement sexuel, un équipe est à votre écoute pour vous aider. Nous sommes toutes et tous concernés.

POUR TOUS RENSEIGNEMENTS ET ASSISTANCE:
Tél : 04 13 550 550
Email : harcelement-sexuel@univ-amu.fr

TOUTES LES INFOS SUR :
https://egalite-fh.univ-amu.fr/fr/harcelement-sexuel-violences-sexuelles-sexistes-ou-homophobes

Premier accord de l'année pour AMU avec la Société Canal de Provence

Jeudi 12 janvier, sur le site du Pharo, AMU et la Société Canal de Provence (SCP) ont paraphé un accord cadre de partenariat, sur la thématique « Eau, environnement, énergie et territoire ».
Yvon Berland, Président d'AMU, Philippe Vitel, Président de la SCP, et Bruno Vergobbi, Directeur général de la SCP, ont tour à tour affirmé leur volonté d'accentuer le rapprochement entre université et entreprise, renforçant l'insertion professionnelle, l'employabilité des étudiants, et permettant de développer des projets porteurs pour le territoire, dans les domaines de la recherche et de l'innovation.

AMU, propriétaire de son patrimoine ?

Le Ministère de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche donne la possibilité à Aix-Marseille Université de devenir propriétaire de son patrimoine, détenu à 85% par l'Etat. Seules trois autres universités (Bordeaux, Tours et Caen) sont concernées par cette possible dévolution. Cette annonce intervient comme une reconnaissance de la capacité d'AMU à gérer son patrimoine, et représente un pas de plus vers l'autonomie de l'université. Pour rappel, le patrimoine d'AMU s'élève à 2 millions de m² dont 810 000 de bâtis, et 286 bâtiments répartis sur 58 sites. La gouvernance va, ces prochains mois, examiner les conditions précises de cette proposition de dévolution. Ce sera le Conseil d'Administration qui, au final, sera interrogé sur l'engagement ou non d'AMU dans ce processus.

Le site historique du Pharo, à Marseille, accueille le siège de l'université

Salon de l'étudiant 2017 : Aix-Marseille Université informe les futurs bacheliers

Cette année encore, les futurs bacheliers et étudiants ont eu l'occasion d'arpenter les 360 m² d'espaces dédiés à AMU (36 m² de plus qu'en 2016) au Salon de l'Etudiant les 20 et 21 janvier au parc Chanot à Marseille. Tout savoir sur leurs études à l'université, définir au mieux leur projet professionnel ou encore étudier et faire un stage à l'étranger : tous les secteurs disciplinaires et tous les diplômes étaient présentés. L'occasion également de se renseigner sur la vie étudiante et sportive à l'université sur l'espace « vie de campus » !

Le 6ème numéro des Chroniques du Travail est disponible

Le thème de la négociation du travail (et de l'emploi) soulève de nombreuses questions que le nouveau numéro de Chroniques du Travail « Négocier le travail (et l'emploi) : espaces, acteurs et moyens » propose de « défricher », en structurant la réflexion autour de trois thématiques principales, renvoyant chacune à une échelle particulière de négociation. Le premier chapitre analyse les ressources de la négociation dans les processus portant sur des situations de travail. Le deuxième se focalise sur le champ de la formation professionnelle et interroge les recompositions des régulations collectives du travail, en particulier dans les branches professionnelles, dans un contexte de prégnance des problématiques d'emploi. Le troisième et dernier chapitre se concentre sur l'échelle nationale de négociation, caractérisée par un encadrement très rigide des négociations salariales d'un côté, et par l'exploration de « nouvelles » thématiques comme la santé au travail ou les mobilités professionnelles de l'autre. Ce numéro fait suite au colloque « Comment le travail se négocie-t-il ? » co-organisé par le Réseau thématique Relations Professionnelles de l'Association Française de Sociologie (RT18 AFS) et le Laboratoire d'Économie et Sociologie du Travail (LEST-AMU), les 28 et 29 mai 2015 à Aix-en-Provence.

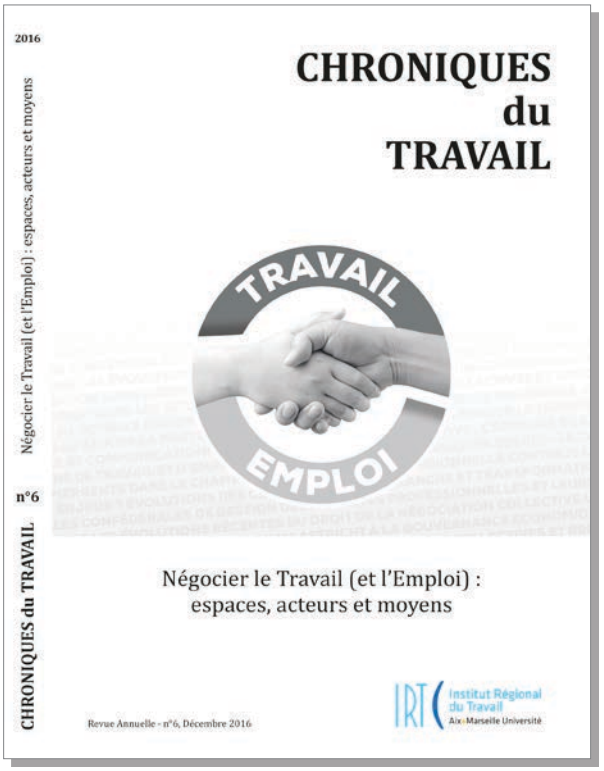

Le numéro 6 des Chroniques du Travail «Négocier le travail (et l'emploi) : espaces, acteurs et moyens» est paru fin décembre 2016 : il est édité et publié par l'IRT d'Aix-en-Provence (ISBN 978-2-9540832-5-4 - ISSN 2257-5650)

http://irt.univ-amu.fr/revue

Lancement du Programme COFUND DOC2 AMU

Programme doctoral innovant porté par Aix-Marseille Université, COFUND DOC2AMU a été officiellement lancé le 11 janvier à l'Hôtel de Région, par Yvon Berland, Président d'AMU, Christian Estrosi, Président de la Région PACA, Alain Dumort, Chef de la Représentation régionale de la Commission européenne à Marseille et Mossadek Talby, directeur du Collège doctoral d'AMU et coordinateur du programme. Prévu pour 5 ans, DOC2AMU permet le financement de 30 contrats doctoraux d'une durée de 3 ans, suivant des principes d'interdisciplinarité, d'intersectorialité et d'ouverture internationale.

Succès de l'application AMUSKYPE

AMUSkype

En décembre, 5 291 conversations et 268 conférences ont été comptabilisées depuis le déploiement d'Amuskype en septembre dernier.

Pour utiliser l'application, c'est très simple avec le webmail :
http://dud.univ-amu.fr/amuskype#Crer_une_runion_AMUskype_mthode_Webmail

Encore plus simple avec Outlook :
http://dud.univ-amu.fr/amuskype#Crer_une_runion_AMUskype_mthode_Outlook_2016

Besoin d'échanger rapidement avec un collègue sur un dossier ? Vous êtes en mesure de savoir si vous pouvez le joindre ou non.

Les outils de partage d'écran en temps réel vous permettent d'aller rapidement à l'essentiel.

Voici comment faire :
http://dud.univ-amu.fr/amuuskype#Partager_son_cran

Le service monte en charge, notamment l'option conférence qui couplée à l'agenda permet de faire des conférences à plusieurs en partageant des documents.

Publications des presses universitaires

RECHERCHES ADMINISTRATIVES

Le discernement en droit public
Sous la direction d'Urbain Ngampio
Préface de Jean-Marie Pontier

L'étude sur le concept de discernement est un exercice difficile. Le discernement est une notion bien connue en droit pénal. Mais, en droit public, la notion semble être oubliée. Le discernement est la faculté de reconnaître distinctement en faisant un effort des sens ou de l'esprit et doit donc faire appel à différents modes de raisonnement. L'homme dispose d'une capacité de discernement. Il doit non seulement réfléchir sur ces actes, mais aussi et surtout sur ses affirmations. En effet, l'homme doit discerner, distinguer et apprécier avant de décider ou encore avant de juger. Est-il nécessaire pour l'administration, pour le juge ou encore pour le juriste d'avoir un discernement dans la prise de position ou la prise de décision ? La notion de discernement a-t-elle une place en droit public ?

ISBN : 978-2-7314-1049-5
PUAM – 194 p. – 15 €

DROIT DES AFFAIRES

Analyse juridique de la pollution diffuse du massif de Marseilleveyre
Maylis Desrousseaux et Emilie Ugo,
avec la participation d'Aurélie Arnaud
Sous la direction de Virginie Mercier

Le projet de recherche interdisciplinaire SynTerCaIM soutenu par A*Midex constitue un bel exemple de mobilisation des compétences d'Aix-Marseille Université sur un thème particulièrement sensible, l'état de pollution des calanques Marseillaises. Derrière une image quelque peu idyllique, l'un des joyaux de notre patrimoine naturel Phocéen est aujourd'hui menacé par un ensemble de pollutions, héritage de son passé industriel, mais également de la proximité d'une agglomération de plus d'un million d'habitants. Outre le travail singulier des écologues, biologistes, chimistes, historiens, géographes, ou encore sociologues, ce projet replace le juriste au cœur de la protection du patrimoine Marseillais des calanques, en interrogeant sur le rôle que le droit peut jouer aujourd'hui dans la recherche de solutions efficaces.

ISBN : 978-2-7314-1044-0
PUAM – 164 p. – 12 €

AMÉNAGEMENTS & TERRITOIRES

Les cultures de résistance. Collection Aménagements & Territoires numéro 3
Sous la direction de Laurent Sébastien Fournier, Claude Bernié-Boissard, Catherine chastagner et Dominique Crozat

La notion de résistance est plurielle, complexe. Il convient de la distinguer de notions voisines, mais néanmoins distinctes : rébellion, révolte, contestation ; de même, il importe de ne pas la confondre avec ses différentes manifestations : émeutes, manifestations, émotions anciennes, grèves, et autres *invasiaoes* brésiliennes. La résistance est une démarche individuelle ou collective de refus, qui engage à la fois l'esprit et le corps. Elle s'exprime face à toutes les formes d'oppression, dans les lieux de pouvoir comme dans ceux du quotidien : la ville, le rural, les lieux de travail, d'éducation, de coercition, etc. Mais elle prend toujours une dimension politique.

ISBN : 978-2-7314-1033-4
PUAM – 202 p. – 20 €

DOCUMENTS HISTORIQUES

Pierre Giot, un capitaine marin arlésien « dans la tourmente » Journal, livre de bord, correspondance 1792-1816
Commentaires de Patricia Payn-Echalier & Philippe Rigaud

Pierre Giot est un modeste capitaine marin arlésien qui sort de l'oubli grâce aux écrits qu'il a laissés ; sa traversée de la tourmente révolutionnaire comme patron de barque (tartane, allège, bateau) puis son poste de préposé à la santé à la tour Saint-Louis aux embouchures du Rhône en ont fait un témoin local, parfois même un acteur des événements que traverse la France pendant la Révolution et l'Empire.

ISBN : 979-10-320-0085-4
PUP – Le temps de l'histoire – 318 p. – 16 x 24 cm – 20 €

ARTS DU SPECTACLE

La disparition
Yannick Butel & Louis Dieuzayde, dir.

Ce numéro d'Incertains Regards au thème perecquien concerne « la disparition » dans les arts scéniques. Disparition structurelle des constituants traditionnels de la scène et de ses théâtralités conventionnelles : personnage, acteur, auteur… ou disparition du thématique : du politique, du populaire, des passions… Sauf à en faire le deuil indépassable peut-être faut-il se saisir de cette évidence – cette réalité – pour finalement penser/re-penser la représentation.

ISBN : 979-10-320-0092-2
PUP – Incertains regards – 132 p. – 23 x 23 cm – 15 €

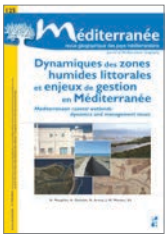

GÉOGRAPHIE RÉGIONALE

Dynamique des zones humides littorales et enjeux de gestion en Méditerranée
Nicolas Maughan, Ameur Oueslati & Najet Aroua, dir.

Ce numéro de Méditerranée interroge la diversité des relations actuelles entre les sociétés méditerranéennes et les milieux humides littoraux. Les thèmes abordés sont relatifs à l'évolution des paléopaysages côtiers ainsi qu'aux impacts anthropiques que subissent les zones humides littorales mais ils mettent aussi en évidence le rôle de ces milieux pour les économies locales.

ISBN : 979-10-320-0018-2
PUP – Méditerranée – 196 p. – 21 x 29,7 cm – 26 €

La p'tite question du mois

Vulgarisation scientifique

Le saviez-vous ?

Pourquoi le buste féminin symbole de la République est-il prénommé Marianne ?

La représentation de la République par un buste de femme trouve ses origines à la Révolution française.
A cette époque, plusieurs artistes avaient pris l'habitude de représenter la République avec un buste de femme coiffée d'un bonnet phrygien, autre symbole fort de la période révolutionnaire.
En 1792, la Convention officialisa cette pratique.
Au XXème siècle, ce symbole républicain a été incarné par des actrices célèbres (Brigitte Bardot, Mireille Mathieu, Catherine Deneuve, Laetitia Casta…)
Quant au prénom de Marianne, dont l'origine précise est difficile à identifier, il semble qu'il s'agisse tout simplement de la contraction des deux prénoms les plus répandus sous la Révolution : Marie et Anne.

Richard Ghevontian, Professeur à la Faculté de droit et de science politique, Vice-Président d'AMU - Institut Louis Favoreu-UMR 7318

BLOC NOTES

Mercredi 8 février à 16h00
Cérémonie de remise des prix de la Faculté de droit et de science politique, Faculté de droit et de science politique, **Aix-en-Provence**

Jeudi 9 février à 16h00
Inauguration « Hugo » , Polytech Luminy, **Marseille**

Aix*Marseille université
Initiative d'excellence

Explorons ensemble l'année

Meilleurs vœux 2017 !

Rejoignez la plus grande université francophone !